

208C0361
FR000076895-FS137

21 février 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BAC MAJESTIC

(Eurolist)

Par courrier du 20 février 2008, la société anonyme BAC MAJESTIC (88, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 février 2008, le seuil de 5% de son capital et détenir 2 600 000 de ses propres actions, soit 6,02% de son capital (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions BAC MAJESTIC dans le cadre du programme de rachat d'actions soumis à l'assemblée général mixte des actionnaires du 29 juin 2007.

(1) Sur la base d'un capital composé de 43 218 533 actions.